

**TERMES DE REFERENCE
RECRUTEMENT - CONSULTANT INDIVIDUEL (SSA)**

Titre de la Consultation : Etude diagnostique sectorielle des besoins WASH dans la ville de Dori, SENO, SAHEL	
	1. Catégorie de consultance : Nationale
	2. Lieu d'exécution du contrat : Ville de Dori, dans la Province du Seno, Région du Sahel, Burkina Faso.
<p>3. Contexte</p> <p>Depuis 2016, le Burkina Faso fait face à une recrudescence des incidents sécuritaire, qui a engendré une augmentation substantielle des personnes déplacées internes et une détérioration significative aux services de bases dont l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans les différentes provinces et communes touchées par la crise. La région du Sahel avec 496,964 PDI occupe la première place parmi les régions ayant le plus de Personnes Déplacées Internes (PDI). La situation des PDI en Février 2023 montre que dans le Sahel, la province du Seno accueille 167,632 des PDI, et la majorité se trouve dans la commune de Dori avec 65,060 PDI vivants dans des familles d'accueil, les quartiers périphériques et dans des camps spontanés installés dans la périphérie de la ville, quartiers non lotis. Ainsi, avec une urbanisation progressive de la crise, il devient nécessaire, voir indispensable d'adapter la réponse globale au secteur EHA en tenant compte du nexus humanitaire développement dans le SAHEL et plus précisément dans la commune urbaine de Dori avec une approche « EHA Urbain ». Afin de mieux adapter la réponse humanitaire EHA aux besoins des PDI en milieu urbain et péri-urbain de la commune de Dori, UNICEF initie une évaluation sectorielle EHA Urbain dans le but de faire une analyse de l'existant, un état des lieux des services et infrastructures EHA disponibles (fonctionnelles et non fonctionnelles), de déterminer les besoins adaptés au contexte, d'appréhender les connaissances, aptitudes et pratiques en Eau, Hygiène et Assainissement des Personnes déplacées Internes et des populations Hôtes dans le périmètre spécifique de la commune de Dori.</p> <p>Quelles sont les conditions d'eau, d'assainissement, d'hygiène dans ces zones urbaines et péri-urbaines ? Quelle stratégie mettre en œuvre pour le renforcement du système dans ces villes qui regorgent de plus en plus des personnes déplacées internes ?</p> <p>Toutes ces questions ne peuvent trouver d'éléments de réponse qu'à travers une étude diagnostique de la situation, des attitudes et des techniques d'adaptation opérées par les communautés hôtes et déplacées dans les zones urbaines et péri urbaines.</p> <p>C'est dans l'optique de disposer des éléments de réponse pour une meilleure planification, une meilleure réponse dans la durabilité que UNICEF initie cette étude diagnostique pour la commune de Dori dont certains quartiers périphériques sont à déficit sécuritaires qui empêchent le staff UNICEF d'y accéder</p> <p>C'est dans le but de réaliser une étude diagnostique des besoins WASH dans la ville de Dori que les présents TDR sont élaborés.</p> <p>4. But et Objectifs</p> <p>L'étude diagnostique sectorielle WASH a pour objectif de faire l'état des lieux et d'évaluer les besoins WASH dans les zones urbaines et péri urbaines des communautés hôtes et déplacées internes dans la commune de Dori.</p> <p>Spécifiquement, il s'agira de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Evaluer et recenser les besoins en termes d'accès à l'Eau, l'Hygiène et Assainissement (EHA) des communautés hôtes et déplacées internes dans les zones urbaines et péri-urbaines de la ville de Dori tant dans les communautés que dans les écoles et centres de santé. 	

- Réaliser l'inventaire et la cartographie des points d'eau et des ouvrages d'assainissement en communauté et dans les institutions (centres de Santé et Ecoles) en milieux péri urbain et urbain de la ville de Dori ;
- Evaluer l'état actuel des conditions de vie des communautés hôtes et déplacées internes ainsi que leurs capacités d'adaptation à faire face aux besoins en termes d'EHA ;
- Comprendre leurs intentions (retour ou rester ou nouveau déplacement) ;
- Proposer un paquet d'activités adapté prenant en compte la cohésion pacifique.

5. Tâches et résultats attendus

Le consultant aura la charge d'assurer tout le processus de l'étude diagnostique des besoins.

Les tâches suivantes sont principalement attendues :

- Proposer une méthodologie adéquate pour l'atteinte des objectifs de l'étude diagnostique. La méthodologie proposée par le consultant permettra d'apprécier sa compréhension de la mission et une attention sera accordée à sa pertinence, son efficacité et son efficience.
- Élaborer le plan de travail, incluant le chronogramme des activités, et le soumettre à l'appréciation de l'UNICEF.
- Travailler avec le comité de cadrage et d'orientation de l'étude diagnostique composé de l'ONEA, la DREA, Agence de l'eau du Liptako (AEL), la Mairie et l'UNICEF afin d'harmoniser les points de vue sur les termes de référence et d'orienter la démarche devant permettre d'atteindre les résultats attendus de la mission.
- Effectuer une revue documentaire pour avoir une connaissance approfondie sur le contexte de l'étude diagnostique des besoins et de recueillir les données secondaires générales (Mairie, ONEA, DREA, Agence de l'eau du Liptako (AEL), DRS, DREPPNF, DREPS, DR Action Humanitaire, DREP, clusters, ONG partenaires, GSAT...). Cette revue documentaire guidera l'élaboration et la finalisation des différents outils de collecte de données.
- Réaliser un échantillonnage représentatif pour la validité des données collectées en lien avec les objectifs visés ;
- Elaborer les outils de collecte d'informations et d'analyse, et les soumettre à l'appréciation de l'UNICEF (questionnaire adressé aux ménages, destiné à recueillir les informations sur la situation socio-économique des ménages PDI et Hôtes en termes d'informations démographiques, l'accès aux services de l'eau potable et assainissement, leurs pratiques en matière d'hygiène et assainissement, leurs stratégies en matière de gouvernance des ouvrages d'eau et d'assainissement et leurs besoins en EHA, ... ; questionnaire adressé dans les écoles, les espaces amis des enfants et dans les structures de santé ; guide d'entretien adressé aux CVD afin de recueillir des informations spécifiques sur les secteurs ; guide d'entretien destiné aux services techniques de la santé, de l'Eau et de l'assainissement (y compris ONEA), de l'Education et Mairie afin de collecter des données sur les ouvrages d'eau potable et d'assainissement en communauté et en institution de la ville ; guide d'entretien destiné aux autorités communales afin de collecter des informations sur leurs politiques en matière de EHA, le nombre d'ouvrages, le mode d'accès, les conditions de réalisation, etc. ; guides d'entretien pour les focus groupes (femmes, hommes, enfants, jeunes) afin de contribuer à l'analyse des données quantitatives. Les résultats seront triangulés avec ceux des autres sources d'information notamment les services techniques et les enquêtes ménages. Il reste entendu que la liste de ces guides et questionnaires est n'est pas exhaustive et le consultant appréciera les plus pertinents à réaliser.
- Organiser la collecte des informations sur le terrain, ainsi que la saisie, le traitement et l'analyse des données.

- Evaluer les besoins et inventorier les ouvrages : évaluation des besoins WASH par les informateurs clés et en focus groupes (outils cluster)
- Qualité de l'eau : tester un échantillon de 10 PEA/AEPS et 20 Forages avec les Pool Tester (chlore résiduel) et de 50 ménages ;
- Inventaire des ouvrages (fiches de recensement des forages avec leurs débits et année de réalisation et leur utilisation actuelle, les fiches de latrines) ;
- L'administration des questionnaires ménages CAP (prendre en compte le PDM) ;
- Les intentions de retour ou de rester ou de se déplacer des PDI ;
- La cartographie des acteurs et leurs principales activités en péri-urbain.
- Rédiger les rapports (provisoire et final) de l'étude diagnostique, incluant les principales recommandations, les types d'ouvrages à réaliser en fonction du niveau d'urbanisation et du contexte, et faire une présentation PowerPoint des résultats.
- Coordonner avec UNICEF les préparatifs ainsi que les consultations avec les acteurs en vue de la réalisation de l'atelier de validation.
- Présenter les résultats et les recommandations au cours de l'atelier.
- Rédiger et soumettre le rapport final.

Au terme de cette évaluation sectorielle des besoins WASH les résultats attendus sont les suivants :

- Les besoins en termes d'accès à l'Eau, l'Hygiène et l'Assainissement (EHA) auprès des populations déplacées internes et hôtes de la ville de Dori sont connus ;
- Les capacités des PDI et des hôtes à faire face aux besoins (dépenses) en termes d'EHA sont connues ;
- Les connaissances, les attitudes et les pratiques des PDI en matière de EHA des communautés hôtes et déplacées internes sont connues ;
- Les intentions de retour ou de rester des déplacées sont connues ;
- La cartographies des acteurs et leurs principales activités en péri-urbain et urbain est dressée ;
- L'inventaire des points d'eau et des ouvrages d'assainissement en milieu urbain et péri-urbain est disponible ;
- La cartographie des sites de déplacés avec les ouvrages WASH existants, les gaps, la population désagrégée est disponible ;
- Des activités pertinentes et stratégies d'intervention innovantes et adaptées à l'évolution de la crise pour les zones loties et non loties sont proposées.

6. Livrables et durée de la mission

Les principaux livrables attendus sont les suivants :

- Rapport de démarrage présentant la méthodologie de mise en œuvre de la mission et un planning détaillé, sept jours après le démarrage de la mission.
- Rapport provisoire présentant les besoins WASH identifiés et les types de réponse en milieu urbain et péri urbain, les stratégies de mise en œuvre, incluant l'ensemble des données collectées ainsi que la base de données conçue dans le cadre de l'évaluation des besoins.
- Les cartes produites (cartes des sites de PDI, carte des infrastructures WASH existantes, réseau ONEA, ...).
- Présentation Powerpoint du rapport diagnostic à l'UNICEF, avant la soumission du document final.
- Rapport final, incluant les observations et recommandations formulées par le comité de suivi et l'atelier de validation, 7 jours après la fin de la mission.
- Les photos expressives prises sur le terrain, plans, ...
- Toute la production remise sur une clé USB

Le délai d'exécution de la mission est de 45 jours, à compter de la signature du contrat de prestation. Le consultant proposera dans son plan de travail un planning détaillé d'exécution de la mission.

7. Lignes de supervision

Le Consultant travaillera sous la supervision du chef de la section WASH de l'UNICEF ou de tout superviseur désigné.

8. Qualifications et Connaissances

- Master dans le domaine de l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène, Ingénierie de l'Environnement, Santé publique, génie rural ou d'autres domaines connexes ;
- Un minimum de dix ans d'expérience dans la conduite et coordination de need assessment (évaluation des besoins), étude diagnostique, évaluations en générale, et plus spécifiquement celle dans le secteur WASH, intégrant des indicateurs clés des services en milieu urbain et péri urbain ;
- Expérience dans la conduite d'entretiens avec des informateurs clés ;
- Expérience de l'analyse de données quantitatives et qualitatives ;
- Bonne connaissance du WASH en milieu urbain et péri urbain ;
- Bonne capacité d'analyse et une maîtrise de l'utilisation des logiciels de traitement et d'analyse des données statistiques ;
- Capacité de rédaction de rapports d'étude/diagnostic/évaluation ;
- Être flexible et respecter les délais ;
- Le consultant doit avoir de bonnes capacités de communication en français et des bases en anglais.

9. Coût et Budget de la consultance

Le/la consultant (e) devra présenter une proposition financière incluant tous les coûts liés à cette consultance (Honoraires, Frais de Communication, Frais de transport et autres frais).

Le/la consultant (e) sera payé sur la base des montants des honoraires et autres frais convenus dans l'offre financière acceptée par l'UNICEF.

Le/la consultant (e) sera payé après approbation des produits intermédiaires attendus et de son rapport final par le superviseur UNICEF et livraison des produits attendus convenus selon le plan de travail et le calendrier d'exécution convenu.

Le paiement sera effectué en trois tranches

- 20% à la suite de la validation du rapport de démarrage avec un chronogramme et plan détaillé y compris la méthodologie et les outils de collecte des données.
- 30 % après dépôt du rapport provisoire
- 50% à la réception et validation du final ainsi que tous les livrables annexes.

En cas de transfert bancaire sur un compte à l'étranger, les frais et charges seront imputés au consultant.

10. Conditions de Travail

Le/la consultant (e) sera basé à Dori et peut accéder aux locaux de l'UNICEF pour la conduite des activités relatives à sa mission. Il utilisera son propre ordinateur et outils informatiques personnels.

Il va utiliser son ordinateur portable et outils informatiques personnels. Il utilisera ses propres outils de travail lorsqu'il sera à distance. Il utilisera les moyens logistiques fournis par le Bureau UNICEF pour ses déplacements professionnels (Espace de travail, Fournitures de Bureau). Durant la période du contrat, le/la consultant(e) sera assujettis(e) aux dispositions en vigueur à l'UNICEF relatives à la

sécurité, au respect des règles, normes et procédures régissant le personnel des Nations Unies et l'UNICEF en particulier et aussi celles relatives à la Covid-19.

En postulant pour cette consultance, les candidats sont conscients qu'ils peuvent être amenés à travailler dans des zones difficiles où les conditions de sécurité peuvent se détériorer à tout moment pour des raisons indépendantes de la volonté de l'UNICEF.

Les personnes engagées dans le cadre d'un contrat de consultant ou d'un contrat individuel ne seront pas considérés comme des " membres du personnel " au sens du Statut et du Règlement du personnel des Nations Unies et des politiques et procédures de l'UNICEF et n'auront pas droit aux avantages qui y sont prévus (tels que les droits à congé et la couverture d'assurance médicale). Leurs conditions de service seront régies par leur contrat et les Conditions générales des contrats de services des consultants et des contractants individuels. Les consultants et les contractants individuels sont responsables de la détermination de leurs obligations fiscales et du paiement de tout impôt et/ou taxe, conformément aux lois locales ou autres lois applicables. En postulant pour cette consultation, les candidat(e)s sont conscient(e)s qu'ils ou elles pourraient être amené(e)s à travailler dans des zones difficiles où les conditions sécuritaires peuvent se détériorer rapidement sans que l'UNICEF n'ait aucun contrôle.

Les candidats sélectionnés sont soumis à la confirmation d'une vaccination complète contre le SRAS-CoV-2 (Covid-19) avec un vaccin approuvé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui doit être satisfaite avant l'entrée en fonction. Elle ne s'applique pas aux consultants qui travailleront à distance et ne sont pas censés travailler ou visiter les locaux de l'UNICEF, les lieux d'exécution des programmes ou interagir directement avec les communautés avec lesquelles l'UNICEF travaille, ni voyager pour exercer des fonctions pour l'UNICEF pendant la durée de leur contrat de consultant.

L'UNICEF propose des aménagements raisonnables pour les consultants handicapés. Il peut s'agir, par exemple, de logiciels accessibles, d'une aide au voyage pour les missions ou d'accompagnateurs personnels. Nous vous encourageons à divulguer votre handicap lors de votre candidature au cas où vous auriez besoin d'aménagements raisonnables pendant le processus de sélection et par la suite dans votre mission

11. Formalités Administratives

Le/la consultant (e) devra fournir avant signature du contrat les documents suivants :

- 1 formulaire « Health Statement » dûment rempli et visé
- 1 certificat médical de bonne santé
- 1 formulaire de désignation des bénéficiaires pour l'assurance MAIP
- 1 preuve d'assurance maladie pour la période de la consultation
- 1 formulaire d'enregistrement dans la base de données des consultants « Vendor » dûment rempli et signé
- 1 copie du certificat de formation en ligne « BSAFE»
- 1 copie du certificat de formation en ligne « Prevention of Sexual Harassment and Abuse of Authority »
- 1 copie du certificat de formation en ligne « Prevention of Sexual Exploitation and Abuse (PSEA)»
- 1 copie du certificat de formation en ligne « Ethics and Integrity at UNICEF»
- 1 formulaire d'auto-déclaration de vaccination contre la Covid-19, avec preuve de vaccination
- Autorisation de son employeur pour effectuer la consultance s'il est fonctionnaire de l'Etat

12. Soumission des candidatures

Les personnes intéressées devront soumettre :

- Une offre technique composée d'un CV détaillé faisant ressortir les compétences académiques, l'expérience professionnelle avec pièces justificatives et tout autre information utile pour ce dossier, et une copie du diplôme.
- Une méthodologie détaillée dans laquelle les soumissionnaires décrivent la méthodologie qu'ils mettront en œuvre pour mener à bien la consultation, en fournissant des prestations de qualité supérieure et en respectant scrupuleusement les contraintes de délais.
- Une offre financière indiquant clairement les honoraires, les frais de voyage et de communication.

Les offres incomplètes ne seront pas prises en compte.

13. Critères d'évaluation des candidatures

L'évaluation des candidatures va être faite en 4 étapes

a) Critères d'évaluation administrative :

1. Un document d'identification comportant la photographie du candidat (CNIB ou Passeport) Eliminateur
2. Une copie légalisée du diplôme
..... Eliminateur
3. Une copie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB) datant de moins de 2 mois fournie sur papier entête émis par une banque agréée et reconnue par Système des Nations Unies, indiquant clairement les noms et prénoms du bénéficiaire, le numéro de compte et les informations requises pour effectuer un paiement local
..... Eliminateur

b) Critères d'évaluation technique

Elle va être faite selon les critères ci-dessous et ne concerne que les candidats administrativement qualifiés

Critères d'évaluation Techniques

Méthodologie (compréhension des TdR, propositions d'amélioration, méthodologie proposée et chronogramme)

50 Points

1.1 Adéquation entre plan de travail, descriptions approches/activités, chronogramme/délai et orientation des TdR ;

Existence : 5 points ;

Pertinence :

Pas pertinente => 0 points ;

Peu pertinente => 10 points ;

Pertinente (Détaillée, explicite, ...) => 20 points.

25 Points

1.2 La stratégie de réalisation, de suivi et le mécanisme de contrôle qualité des données et des analyses ;

Existence : 5 points ;

Pertinence :

Pas pertinente => 0 points ;

Peu pertinente => 10 points ;

Pertinente (Détaillée, explicite, ...) => 20 points.

25 points

Qualifications et Références du Consultant (nombre d'expériences et pertinence)

50 Points

Barème

2.1 Expérience professionnelle antérieure, d'au moins 10 ans dans la conduite d'évaluations ou études similaires, notamment au sein d'institutions, ou dans l'utilisation de méthodes qualitatives ou quantitatives : (<i>maximum 15 points</i>)	25 points
2.2 Connaissance et expérience du WASH en milieu urbain et péri urbain (<i>maximum 10 points</i>)	10 points
2.3 Expérience en need assessment (évaluation des besoins), étude diagnostique /évaluation EHA en Afrique subsaharienne (<i>maximum 5 points</i>)	5 points
2.4 Existence d'autres expériences d'envergure similaires sur le EHA (maximum 5 points)	10 points
Total	100 points

Les candidats qui auront obtenu une note minimale de 70 points sur 100 à l'évaluation technique seront considérés comme techniquement qualifiés.

c) Evaluation Financière

Seules seront ouvertes les offres financières des candidats ayant obtenu au moins 70 points/100 à l'évaluation technique. L'évaluation financière la moins disante des candidats techniquement qualifiés obtiendra la note de 30 points.

Si nous désignons l'offre financière la moins disante par A, les autres offres financières seront évaluées comme suit : Offre financière A divisée par offre financière du soumissionnaire considéré et le résultat obtenu est multiplié par 30. Soit, l'offre financière la moins disante X 30 / offre financière du soumissionnaire.

d) Évaluation finale :

L'évaluation finale combinera les deux évaluations précédentes à raison d'une pondération de 70% pour l'évaluation technique et de 30% pour l'évaluation financière.

14. Date souhaitée de début de la consultance : 2eme semaine de Mai 2023

15. Date de fin de la consultance : Fin Aout 2023

ANNEXE 1 : Liste non exhaustive des structures pour la revue documentaire et la collecte de données secondaires

Acteurs	Document/ BESOIN D'INFORMATION
DREA	Inventaire des ouvrages (points d'eau et latrines) Besoins en EHA
ONG partenaires cluster	Résultats d'évaluation- réalisations WASH – besoins en WASH
ONEA	Inventaire des ouvrages (points d'eau et latrines) Besoins en EHA
Agence de l'eau du Liptako (AEL)	Inventaire des ouvrages collectives , projection sur le long terme , gestion des bassins versants .
Mairie	Inventaire des ouvrages (points d'eau et latrines) Besoins en EHA Répartition de la population hôte et PDI par secteur
DRS/DS	Inventaire des ouvrages (point d'eau et latrines) répartition par secteur Besoins en EHA dans les centres de santé Population de la ville et secteurs des aires sanitaires
DREPPNF/DPEPPNEF DREPS/DPEPS	Inventaire des ouvrages (point d'eau et latrines) Besoins en EHA
Direction en charge de l'Action humanitaire	Besoins en EHA Cartographie des sites de PDI Répartition de la population hôte et PDI par secteur
GSAT	Profilage des sites – besoins WASH dans les sites